

DEC140032IN2P3

Décision portant cessation de fonctions de M. Bernd Grambow chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision DEC130820IN2P3 du 12 avril 2013 nommant M. Bernd Grambow, chargé de mission auprès du président du CNRS l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2013, aux fonctions de chargé de mission, pour l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules, exercées par M. Bernd Grambow auprès du président du CNRS.

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la Bretagne et Pays de la Loire.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs